

2024

BULLETIN MUNICIPAL



GOMMEGNIES

Vivre au coeur du bocage



Groupe Scolaire Antoine de Saint-Exupéry
Section Maternelle

www.gommegnies.fr



Le sommaire du bulletin

- | | | |
|--|--|---|
| 3.
LE MOT DU MAIRE | 14.
LE GROUPE SCOLAIRE ANTOINE
DE SAINT EXUPÉRY | 29.
LA COLLECTE DES DÉCHETS |
| 4.
LE BILAN FINANCIER | 17.
LE TEMPS ADOS | 33.
AGENDA 2024 |
| 8.
LE C.C.A.S | 18.
HOMMAGE À CÉLESTIN
HENNION | 37.
ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS |
| 10.
LES TRAVAUX ET PROJETS | 20.
LE TIGRE ET LA LICORNE | 41.
NUMÉROS UTILES |
| 12.
LES ÉCOLES | 22.
RETOUR EN IMAGES | 44.
ÉTATS CIVILS |
| 13.
SERVICE ENFANCE JEUNESSE | | |



Le mot du Maire

Mes chers gommenions, Mes chers carnotins,

Assainissement de la rue du Cheval Blanc, de la Cache d'Erpion, terrain multi sports, extension de l'école, mise à l'honneur de Célestin Hennion... L'année 2023 aura été une année très chargée pour Gommegnies. Et parfois difficile pour les riverains de ces travaux.

2024 continuera sur cette lancée. L'extension de l'école René Jouglet devenue Groupe Scolaire Antoine de Saint-Exupéry en septembre 2023 sera achevée au printemps. Les enfants pourront investir les lieux dès le mois de mai et profiter ainsi de nouvelles conditions de travail exceptionnelles et des équipements sportifs à proximité de l'école.

Sur le plan de l'assainissement, c'est la rue du Grand Sart qui devrait être terminée cette année avec l'exécution de la dernière tranche, côté forêt de Mormal, par Noréade. La rue de petit Gommegnies sera également modernisée avec la séparation des eaux pluviales et des eaux grises.

Côté festivités, nous accueillerons cette année les Avesnoiseries qui préparent un grand spectacle de village théâtre sur le thème des Brigades du Tigre. L'intrigue, qui mêle fiction à la recherche d'un meurtrier et références historiques, promet de faire vivre la mémoire de Célestin Hennion et de mettre en lumière ce patrimoine historique de Gommegnies. Vous pouvez encore vous inscrire aux ateliers théâtre pour participer à ce spectacle vivant qui animera le centre du village les week-ends des 5, 6, 7, 12, 13 et 14 juillet. Ces deux week-ends seront évidemment complétés par les festivités et animations habituelles organisées par la commune et les associations dont je tiens ici à remercier les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre notre commune.

2024 est aussi l'année du recensement. Il permet de compter, indépendamment de toutes les autres déclarations, le nombre d'habitants. Il est obligatoire de répondre à ce questionnaire dont les résultats sont extrêmement importants puisqu'ils conditionnent la dotation annuelle versée par l'État à la commune. Si vous n'avez pas rempli le formulaire, vous allez être contacté par l'INSEE pour compléter les données. Par votre participation, vous contribuez à maintenir la dotation de l'État et à maintenir les taux d'imposition actuels.

Travaux, festivités, recensement, élections européennes aussi en juin: l'année 2024 promet d'être animée. Elle mettra également à contribution nos employés communaux qui sont mobilisés quelques soient les conditions météo pour vous apporter le meilleur service possible et je les en remercie grandement.

Cette année, le bulletin est distribué un peu plus tardivement que d'habitude. Je tenais à avoir la validation de certains éléments avant son impression. Il contient de nombreuses informations en lien avec les divers événements communaux et intercommunaux à venir. Je tiens à remercier toute l'équipe qui a travaillé depuis plusieurs mois à son élaboration et notamment Clothilde et Nicolas.

Servir la commune comme Maire est un honneur pour moi et une grande responsabilité au quotidien. S'il n'est pas possible d'accéder à toutes les requêtes, je tiens à vous assurer que chacune de mes décisions et des décisions du conseil municipal est prise dans l'intérêt commun et avec un souci d'équité entre tous les habitants. C'est toujours un plaisir d'échanger avec vous au gré de nos rencontres en mairie et lors des festivités. Je vous donne rendez-vous au fil des animations de 2024. D'ici là je vous souhaite une excellente année, qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur et prospérité !

Bien Cordialement
Benoît Guérin



Le bilan financier

Il est supérieur à celui de 2022 avec un total de 4 977 437 €, en dépenses réelles de fonctionnement et d'investissement avec plus particulièrement en investissement, une dépense de 3 209 173 € au lieu de 1 298 940 € en 2022. Cette augmentation est due à l'intégration dans le budget de toutes les dépenses de l'extension de l'école René Jouglet devenue groupe scolaire Antoine Saint Exupéry. Les recettes réelles de fonctionnement et d'investissement s'élèvent à 5 282 976 €.

Le fonctionnement

- Les recettes

Les impôts et taxes sont estimés à hauteur de 1 080 331 € soit 38 % des recettes de fonctionnement.

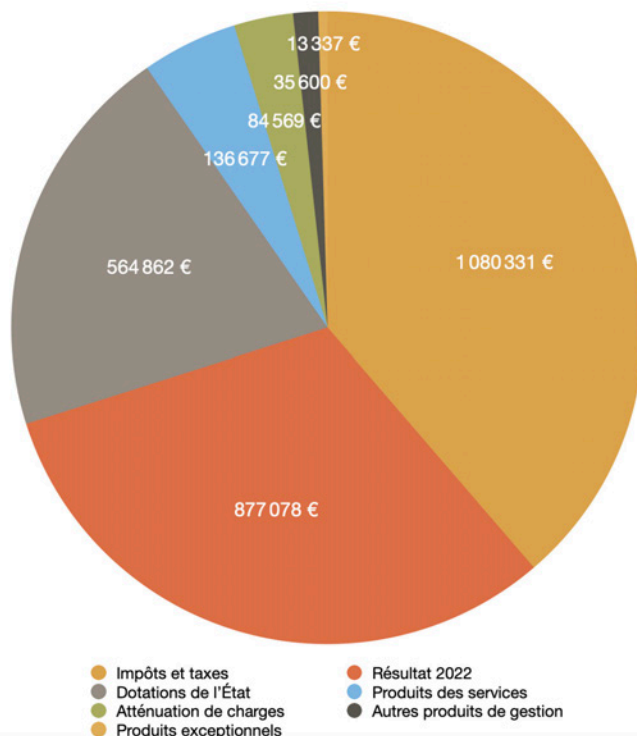
Les dotations de l'Etat représentent 20 % des recettes de fonctionnement.

Les produits des services, eux représentent 5 %. Sous cette appellation nous trouvons entre autres les redevances payées par les parents d'élève pour le périscolaire.

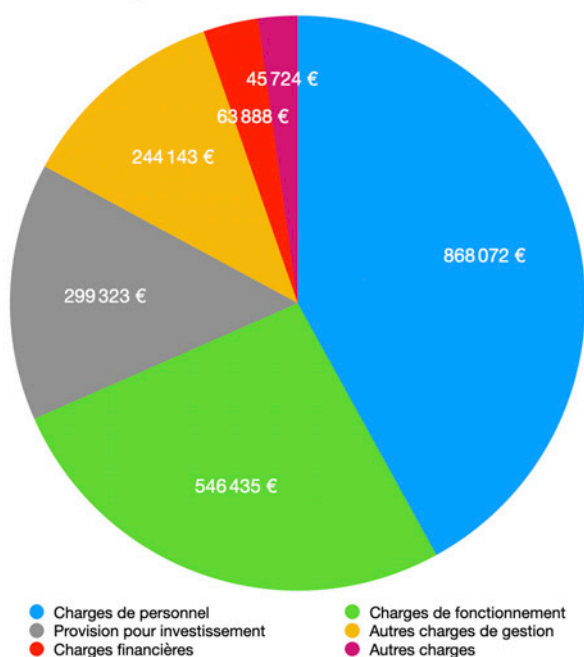
Nous avons ensuite différentes recettes moins importantes : atténuation de charges, les produits exceptionnels et les autres produits de gestion : 6%

Nous intégrons pour finir le résultat positif de l'exercice budgétaire 2022, il représente 31 %, soit 877 058 €, en hausse par rapport à celui de 2021 qui était de 656 487 €

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



- Les dépenses de fonctionnement

Pour les dépenses de fonctionnement deux gros postes : les charges de personnel et de fonctionnement ; ils représentent à eux seuls 68 % du budget au lieu de 69 % en 2022 et 72 % en 2021

Les autres charges de gestion, 12 % des dépenses, comprennent le coût du service incendie en constante augmentation chaque année, l'indemnité des élus, les subventions aux associations, la subvention au CCAS.

Les charges financières 3 % des dépenses, elles, comprennent le remboursement des intérêts des emprunts effectués dans les années passées.

Les autres articles : atténuations de produits (contribution financière au fond national de garantie des ressources des collectivités) et charges exceptionnelles représentant 2 % des dépenses.

Dans le budget de fonctionnement, nous prélevons cette année 15 % pour nos dépenses d'investissement en prévision de l'extension de l'école Jouglet: c'est notre autofinancement.

L'investissement

- Les recettes

Nous retrouvons la provision faite dans le budget de fonctionnement, soit 9 % des recettes.

Les subventions reçues de l'Etat, du département du Nord et de l'Union Européenne représentent 37 %.

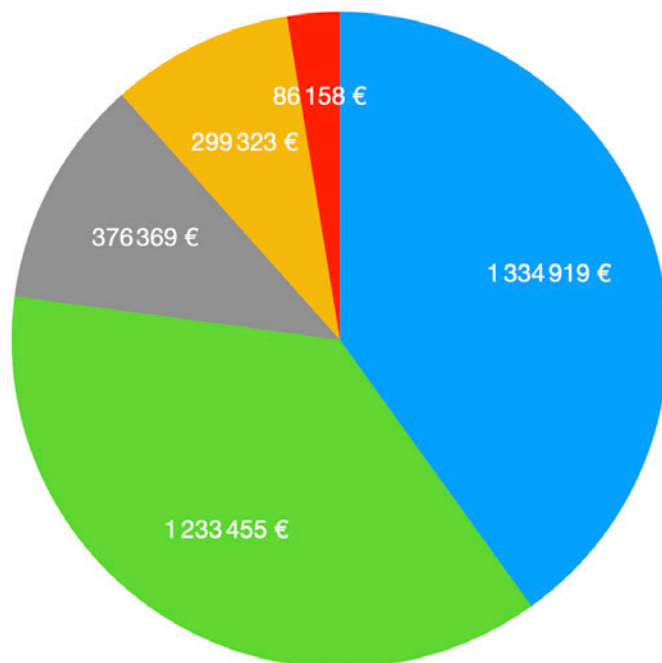
Les dotations diverses, 14 % des recettes, comprennent le reversement de la TVA par l'Etat sur les investissements des années antérieures, la taxe d'aménagement prélevée sur les constructions neuves et 376 369 € d'excédent de fonctionnement capitalisé qui sont encore de l'autofinancement.

Un emprunt a été effectué auprès de la banque des territoires de 1 334 919 € soit 40 % des recettes en 2023 pour couvrir l'investissement de l'extension du groupe scolaire Saint Exupéry et d'autres investissements à l'avenir.

A SAVOIR

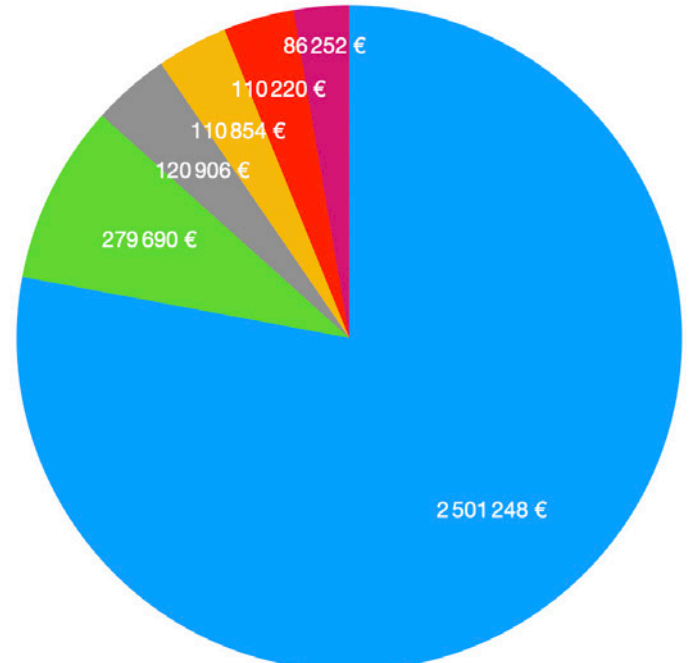
Le budget d'investissement est la traduction financière des projets communaux de l'année 2023: c'est l'extension de l'école Jouglet devenue groupe scolaire Saint Exupéry, un terrain multisports, des rénovations de voirie rue du Cheval Blanc et cache d'Erpion après les travaux d'assainissement effectués par Noréade.

Recettes d'investissement



● Emprunt
● Subventions
● Résultat 2022
● Virement du fonctionnement
● Dotations diverses

Dépenses d'investissement



● Extension René Jouglet
● Réfection voirie
● Terrain multisport
● Rénovation bâtiments et voirie
● Achats de matériels et autres
● Remboursement des emprunts

- Les dépenses d'investissement

- Le poste le plus important est l'extension de l'école René Jouglet devenue le groupe scolaire Saint Exupéry 2 501 248 €, soit 78 % des dépenses réelles d'investissements de 2023

- Le remboursement du capital des emprunts effectués dans les mandats précédents : 3%

- La réfection des voiries après les travaux d'assainissements réalisés par Noréade : 9 %

- Les travaux de rénovation de la salle de la gare, de la façade de la mairie, et la réfection de voirie (cache Potier, Grand Sart) : 3%

- Achats de matériels et autres : 3%

- Terrain multisports 120 906 € soit : 4%



Les délégations du Maire

La gestion d'une commune mobilise de nombreuses compétences et beaucoup d'investissement personnel des élus. Les adjoints et conseillers délégués ont reçu des délégations du Maire pour l'aider au quotidien et pour mieux vous servir. Si vous souhaitez prendre rendez-vous en relation avec ces délégations, adressez-vous simplement à l'accueil de la mairie, par mail à contact.mairie@gommegnies.fr ou via www.gommegnies.fr rubrique contact.

Les Adjoints au Maire



Yvon Brunelle

Adjoint aux Finances,
à l'Environnement
et à l'Administration
Générale



Christiane Vito

Adjointe aux Affaires
Sociales et à la
Communication



Maxime Honoré

Adjoint aux Travaux
et aux Espaces Verts



Carine Fréhaut

Adjointe à la
Scolarité, à la
Jeunesse et à la
Culture



Thierry Salomez

Adjoint au Sport et aux
Associations

Les Conseillers Délégués



Chantal Pisson

Conseillère déléguée au Centre
Communal d'Action Sociale
(CCAS)



Élisabeth Carpentier

Conseillère déléguée à
l'amélioration du cadre de vie



Sébastien Dubray

Conseiller délégué aux
équipements sportifs



Clément Petitprez

Conseiller délégué aux Fêtes
Culturelles



Clothilde Fressancourt

Conseillère déléguée à la
communication numérique



David Locqueneux

Il a pris en charge l'organisation
du marché tous les premiers
vendredi du mois.



Le Camion Bleu de l'Avesnois



Le Camion bleu voyage dans l'Avesnois. Ce bus France Services est le fruit d'un partenariat entre l'État et le Département.

Deux agents du Département sont à disposition pour vous aider et vous accompagner pour toutes les formalités à accomplir.

Les services publics disponibles sont les suivants :

- Pôle emploi
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Carsat (je prépare ma retraite...)
- Mutualité sociale agricole
- Finances publiques (déclaration d'impôts, faire face à des difficultés financières...)
- État (carte grise, papiers d'identité...)
- Ministère de la Justice (faire face à un litige, je suis victime d'une infraction...)
- Relais autonomie
- Maison Départementale Insertion et Emploi (je suis au RSA et je cherche un emploi ou une formation...)
- La Poste (comment envoyer ou recevoir un colis...)

Rendez-vous chaque troisième mardi du mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h sur la place du Général de Gaulle - Contact: 03 59 73 18 20 ou avesnois.franceservices@lenord.fr

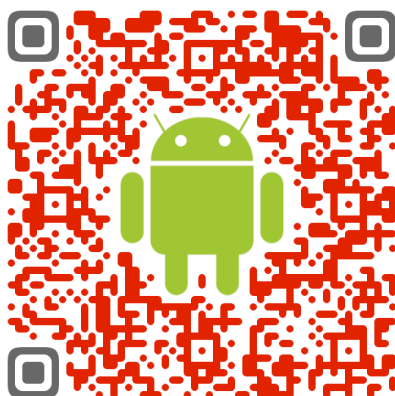
Prochaines dates: 20 février, 19 Mars, 16 Avril, 21 Mai, 18 Juin, 16 Juillet, 20 Août, 17 Septembre, 15 Octobre, 19 Novembre et 17 Décembre

L'application CiVox

Mise en place en 2021, l'application CiVox vous permet d'avoir l'actualité de la commune dans votre poche. Sur l'interface vous retrouverez les actualités, l'agenda, le menu de la cantine et des liens vers les services administratifs de la commune.

En cas d'alerte de la préfecture ou en cas de problème dans la commune, une notification vous sera transmise automatiquement pour vous informer au plus vite de la situation et des changements à effectuer. Vérifier les paramètres de notification de votre téléphone pour vous assurer de recevoir les alertes.

Si en vous promenant, vous rencontrez un obstacle, un dépôt de déchets sauvages, signalez-le aux services de la mairie via l'application, ils interviendront dans les plus brefs délais.



Flashez le QR code correspondant à votre téléphone pour télécharger et installer l'application CiVox puis choisissez Gommegnies au démarrage.





LE C.C.A.S Comité communal d'Action Social

Les objectifs

Le comité vise à matérialiser la solidarité communale envers les moins favorisés, les personnes âgées, dépendantes, isolées, ou précaires.

De façon générale, les bénévoles essayent de trouver des solutions à leurs problèmes en les assistant pour les formalités administratives et parfois en proposant une aide alimentaire mais surtout en rompant l'isolement.

La tradition se poursuit d'année en année avec les actions habituelles comme les repas festifs, les colis de Noël et la distribution des pommes de terre.

Le 22 octobre, le CCAS a donc organisé un repas festif pour nos aînés, animé par le «spectacle-cabaret» de Bruno Djarane qui a remporté un franc succès.

Cette année encore, Thomas (qui dirige le club «Temps-Ados») et Quentin sont venus avec leur jeune équipe aider à la préparation des plats et des boissons et assurer le service avec les Conseillers et membres du CCAS.

Quant à Quentin, il passait de table en table exercer ses talents de magicien avec d'étonnants tours de close-up. Un très grand merci à tous !

Lors du repas, deux couples ont été mis à l'honneur pour leurs 50 ans de mariage :

M. et Mme André & Jeannine Delbecq Pottier et

M. et Mme Gilbert & Marie-Thérèse Flament Benzo.

Et un couple célébrait ses 60 ans de mariage :

M. et Mme Claude et Monique Machon Dupont.



LES COLIS DE NOËL

En collaboration avec le Comité des Sports et Loisirs, les colis de Noël préparés par des membres du CCAS et des bénévoles étaient bien garnis.

Toutes et tous ont apprécié le miel de Gommegnies, le foie gras de canard, les chocolats belges, les gaufrettes, le saucisson, le crémant de Loire, le vin de Bordeaux, ainsi qu'une jacinthe en pot offerte par Carrefour Contact Gommegnies, et, accompagnés pour les plus âgés, de jolies cartes de vœux dessinées par les enfants des écoles.



RAPPEL

La «Gommévasion»

Les personnes isolées ou dépendantes peuvent effectuer à bord de la «Gommévasion» des déplacements impératifs dans le village chaque mardi et vendredi. Pour réserver une course, il est nécessaire de prévenir 48h à l'avance en mairie au 03 27 49 91 78.

«CLIC»

Le Centre Local d'Information et de Coordination du plateau de Mormal Relais Autonomie a ouvert une permanence sur la commune de Gommegnies tous les 1er mardis matin de chaque mois de 9h30 à 12h.

Le CLIC Relais Autonomie est un service gratuit qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap (enfants et adultes) et à leurs proches.

C'est un guichet unique de proximité dont le rôle est de conseiller, informer, accompagner et orienter, afin de favoriser le maintien à domicile.

Renseignements et prise de rendez-vous au 03 27 49 91 78



LES POMMES DE TERRE

Les pommes de terre, distribuées aux aînés par des membres du Conseil et des bénévoles, provenaient d'une exploitation biologique d'Englefontaine.



Les travaux



LES TRAVAUX ET PROJETS

Les travaux

Si les travaux d'assainissement de la rue du Cheval Blanc et Cache d'Erpion ont pris du retard, perturbant les riverains à qui nous réitérons nos remerciements pour leur patience et leur compréhension, ceux-ci touchent enfin à leur fin.

Pour rappel, les travaux sont réalisés par la société Noréade. La mairie effectue un suivi et se charge par la suite du revêtement et de la réalisation des caniveaux et des chicanes.

Les aménagements du foyer de la gare ont eux aussi bien avancé. L'isolation et les sols sont terminés. Une grande partie est totalement aménagée, permettant l'installation de l'association des familles.

Si les dimensions de l'espace disponible sont suffisantes, l'association le Temps Ados, occupera, elle aussi, bientôt le foyer. La salle de la gare a également bénéficié d'un rafraîchissement : lumières led, peinture, nouvelles tables.

Des poubelles ont été installées dans la commune.

Les bâtiments de la commune sont désormais, en partie, dotés de nouvelles serrures électroniques.

Elles facilitent l'accès aux employés et associations qui les utilisent et évitent perte et dégradation.

Des travaux ont également été réalisés dans l'école afin d'ouvrir et d'agrandir les espaces des salles des professeurs et du périscolaire.

En ce qui concerne la mairie, des travaux d'isolation thermique et phonique ont été réalisés. Des travaux se poursuivent avec la rénovation de la salle d'honneur.

Cet hiver le curage des fossés se poursuit.



ET EN 2024 ?

L'extension du cimetière est programmée pour 2024. Cependant une partie des travaux a déjà débuté avec les travaux de l'école Saint Exupéry. La déviation des eaux pluviales a été anticipée lors du terrassement afin d'éviter de détériorer l'enrobage et de faciliter les accès.

Un arrêté a été déposé et affiché à l'entrée du cimetière afin de répertorier les tombes laissées à l'abandon avant une reprise des concessions par la mairie.

Si vous êtes concernés par cet arrêté, nous vous invitons à vous manifester auprès de la mairie.

Des travaux de terrassement seront effectués en vue de la construction d'un nouveau bâtiment dédié aux services techniques afin de mieux stocker le matériel de la commune.

L'extension de l'école aura bien entendu été le projet phare de l'année 2023. Elle a pu bénéficier de nombreuses subventions. Cependant, il est évident qu'elle implique un choix budgétaire limitant les projets à venir.

Néanmoins, plusieurs projets d'aménagement ou de réfection sont à l'étude, dont pour certains de nouvelles demandes de subventions ont été déposées avant la fin 2023.

Selon les aides autorisées, leur délai de réalisation s'échelonnara sur la ou les années à venir.

Dans la liste, il y a notamment le projet d'aménagement des aires de jeux rues Grand Sart et du Sarloton, la finalisation de l'installation des serrures électroniques sur les bâtiments communaux, l'achat d'une chaudière à bois déchiqueté qui servira de chauffage central à l'ensemble des bâtiments communaux, le réaménagement du presbytère en foyer des associations, la création d'une halle couverte et d'une salle polyvalente sur la place... autant de projets que nous envisageons et espérons pour l'ensemble des Gommegnions afin de garder notre objectif d'embellissement et d'amélioration du cadre de vie de notre village, avec le même objectif du bien vivre ensemble.

RAPPEL

Le terrain multisports

Si le projet a un peu tardé à sortir de terre – retard lié à la demande des devis et subventions – celui-ci n'avait pour autant pas été abandonné, bien au contraire !

Le terrain multisports est désormais achevé et en fonctionnement.

Il est accessible à tous, sept jours sur sept.

Foot, hand, basket, volley, course, chacun est libre d'y pratiquer le sport choisi.

Si nous sommes ravis de le voir utilisé et pris d'assaut depuis son ouverture. Nous demandons à tous de ramasser vos déchets et de laisser les lieux comme vous souhaitez le trouver en arrivant.

De plus, il faut veiller à respecter le voisinage et éviter le tapage nocturne ou diurne.



Nous remercions l'ensemble du personnel du service technique: Jean-Charles, Daniel, Damien, Frédéric et Stéphane pour leur engagement et leur implication dans l'entretien et l'aménagement de notre commune et ce par tous les temps.



Les écoles



Fêtes des écoles 2023

Cette année a vu la fusion des écoles maternelle et élémentaire en une école primaire.

Notre école Antoine de Saint Exupéry accueille désormais 247 élèves de la TPS au CM2.

L'équipe pédagogique est composée de 13 enseignantes, 1 AESH et 4 ATSEM.

L'année scolaire des élèves est rythmée par des temps ritualisés comme la participation à la cérémonie du 11 novembre, au Téléthon, au Parcours du Cœur, à la

semaine de l'écomobilité mais aussi les chorales de Noël et la fête de fin d'année.

Au cours de l'année 2023, les élèves ont aussi eu la possibilité de participer à des projets ponctuels dont – entre autres – la visite du conseil départemental, une journée de pêche à l'étang d'Amfroipret, l'écriture d'un livre, la participation au CLEA, la visite du fort Leveau, la visite du musée du verre, la participation à la « Grande Lessive ».

Mme POIX Directrice des écoles

L'équipe enseignante tient à remercier pour leur soutien, leur aide matérielle et financière, M. le Maire et son Conseil Municipal, les membres de l'Amicale des Parents d'Elèves pour leur investissement, leur dévouement et leur efficacité au sein de l'école. Les parents des élèves qui répondent toujours présents pour accompagner, participer à la vie de l'école. L'équipe du périscolaire, très efficace auprès des enfants, est toujours prête à nous rendre service.

Enfin, toute l'équipe enseignante remercie le personnel municipal pour leur disponibilité au service de l'école et des enfants.

Service enfance jeunesse



L'équipe du périscolaire, en place depuis maintenant plus d'un an, poursuit son travail d'accueil des enfants des écoles du village.

Les animateurs prennent leurs marques et proposent de plus en plus d'activités variées aux enfants : ateliers artistiques, sportifs, manuels...

La préparation des événements de l'année comme Noël, Carnaval ou encore la fête des écoles reste un incontournable auprès des plus jeunes.



Le travail d'embellissement et d'amélioration des lieux de vie des services scolaire et périscolaire, débuté l'année dernière, se poursuit.

Nous ne doutons pas que l'intégration des locaux de la nouvelle école Saint Exupéry sera une source d'inspiration artistique pour de futurs projets et ateliers !

Merci à toute l'équipe d'animateurs pour leur accueil et leur implication dans la vie scolaire !



L'EQUIPE

Thomas, Quentin, Isabelle, Clémence, Déborah, Ludivine, Cécilia, Jennifer

HORAIRES

Service périscolaire :

Ecole J. Brel (maternelles) :

7h30-8h45 1h15 sur le temps méridien 16h30-18h30

Ecole R. Jouglet (élémentaires) :

7h30-8h30 1h15 sur le temps méridien 16h15-18h30

Temps ado :

Temps d'échange les vendredis soir de 18h30 à 22h, et les weekends lors des événements et sorties.

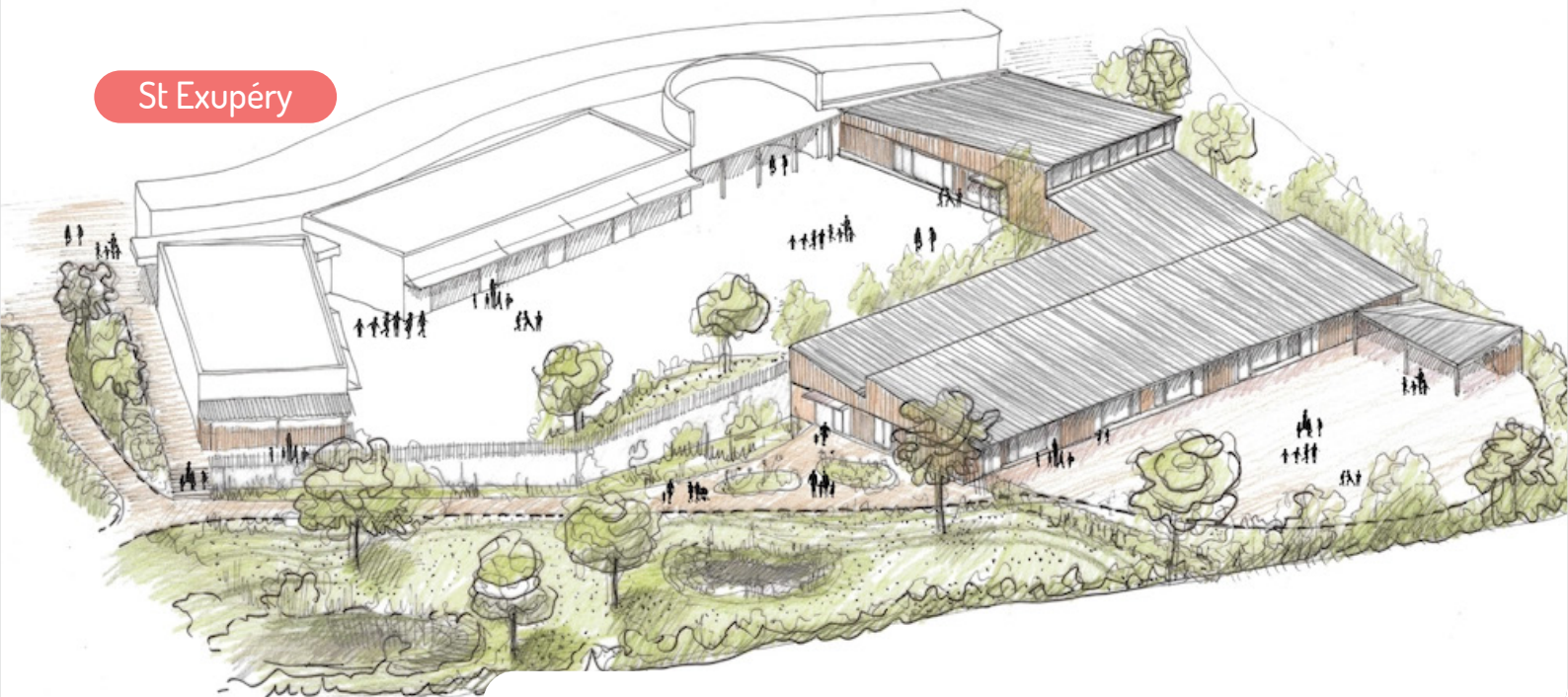


CONTACTS

Service enfance jeunesse
71 place du général de Gaulle
59144 Gommegnies

contact.periscolaire@gommegnies.fr





Le groupe Saint-Exupéry se dessine

« Les baobabs, avant de grandir, ça commence par être petit. »

Le Petit Prince (1946), Antoine de Saint-Exupéry

Le chantier de la construction de la nouvelle école maternelle suit son cours sur l'actuel site de l'école primaire.

C'est en février que les engins de chantier ont creusé un trou béant de 4 mètres de profondeur en contrebas de la cour de l'école primaire pour y accueillir le futur bâtiment.

Celui-ci est réalisé en matériaux locaux, comme l'ossature en bois de peupliers des Hauts-de-France, le bardage en châtaigniers de la région et les briques faites de paille et de terre extraite sur le chantier même.

L'ossature en bois du bâtiment fut assemblée dans les ateliers de la société AMBOIS, près de Montreuil-sur-Mer, puis empilée sur le site.

Rappelez-vous les 3500 briques façonnées au cœur de l'été 2022 lors des ateliers participatifs, puis stockées dans les ateliers municipaux. Le processus de séchage a duré un an. Les briques ont été scellées, avec là aussi, de la terre locale, du sable et de la chaux.

La grue a quitté le chantier en septembre. La toiture en zinc est posée. Des panneaux solaires la couvriront, de quoi alimenter en électricité l'école primaire et la salle de sport voisine.

Il reste encore des travaux intérieurs et extérieurs à finaliser mais, déjà les quatre salles de classe se dessinent à l'intérieur de ces 800 m², ainsi que la salle de motricité, le dortoir et la future restauration scolaire au niveau supérieur.

Chaque salle aura un accès direct aux sanitaires.

La cour des maternelles sera en partie végétalisée, et le bâtiment jouira d'une luminosité naturelle et d'une isolation maximale.

Un nouveau préau sera également construit près de la nouvelle école.





La luminosité

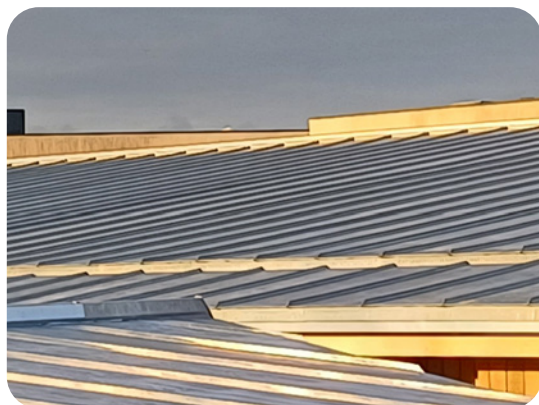
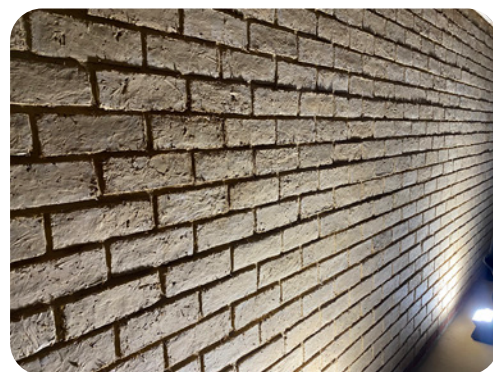
Ce système permettra de réguler l'apport de luminosité et de chaleur en fonction des saisons.

Elle se veut optimale dans les salles de classe; en hiver les rayons du soleil, qui brille assez bas, pourront pénétrer pour permettre de chauffer les espaces et diminuer le recours à la lumière artificielle.

Tandis qu'à l'été, la casquette en bois permettra de diminuer l'entrée des rayons du soleil et ainsi diminuer l'apport de la chaleur en direct dans les classes.

L'isolation phonique et thermique

L'utilisation de l'argile local dans les cloisons intersalles va permettre de réguler l'hygrométrie dans les salles de classe et ainsi permettre une meilleure régulation durant l'été. Alliée à une ventilation forcée, l'argile offre une diminution significative de la température. On constate que dans une classe, la température peut diminuer de près de 8°C en plein mois de juin grâce à cette combinaison.



Adapté à l'évolution climatique

Les conditions de travail des ouvriers du chantier prouvent aujourd'hui que l'extension de l'école est adaptée aux nouvelles conditions climatiques. Cet été lors des pluies d'orages, la structure a été soumise à la pluie en forte quantité, à la neige cet hiver et il n'y a eu aucune infiltration ou inondation de la cour de récréation.

Une construction en ressources locales

L'architecte Amélie Fontaine a su travailler au maximum avec des matériaux locaux ou régionaux. L'argile venant du terrain du chantier directement, la paille de Gommegnies, Maresches et Villers-Pol. Pour finir le bois utilisé, composé d'essence de chataigniers et de peupliers, pour la charpente et pour le bardage est issu des forêts régionales.



Une frise frugale

Le 25 janvier dernier, Dominique Gauzin Müller, architecte et co-rédactrice du Manifeste pour une frugalité heureuse et créative dans l'architecture et l'aménagement des territoires est venue animer sa première frise frugale sur le projet du groupe scolaire.





Une rentrée prévue après les vacances de Pâques

Les travaux sont dans les temps, ce qui laisse espérer une fin de chantier en avril, et une rentrée des maternelles dans leur nouvelle école après les vacances de Pâques.

Une visite sera programmée avant la rentrée afin de faire découvrir aux parents les nouvelles classes de leurs enfants.

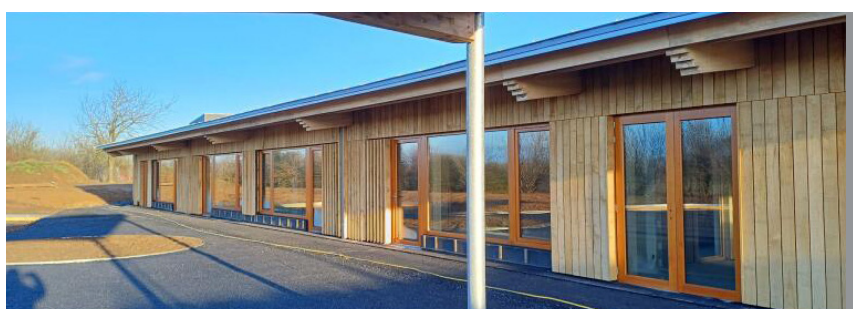


Une classe supplémentaire depuis la rentrée

La rentrée scolaire a été marquée par l'ouverture d'une classe de primaire.

Le groupe scolaire compte désormais quatre classes de maternelle et sept de primaire, pour un effectif de 247 élèves. Il a fallu trouver de l'espace pour cette nouvelle classe.

La salle informatique a donc été transformée en salle de classe, puisque la commune a investi dans du matériel informatique mobile.



Le préau est en cours de transformation afin d'être aménagé en salle de classe. Le bois de charpente récupéré et stocké sera utilisé pour créer de nouveaux bancs pour les enfants.





LE TEMPS ADOS

Doit-on encore vous présenter «le Temps Ados» ?

Cette association du village ouverte aux jeunes ados fait de plus en plus parler d'elle !

Et si vous leur demandez comment ça se passe pour eux, ils vous répondront en chœur «ça roule !».

Les animateurs encadrants - Quentin et Thomas - sont de plus en plus investis pour la junior-association, qui commence en effet à se faire un nom dans le village mais également à l'extérieur !

Les Ados exploitent les réseaux sociaux pour donner de la visibilité à leurs actions et aux événements auxquels ils participent.

Leur but ? Lever des fonds et poursuivre le développement des projets auto-financés.

Courts séjours, sorties ludiques, achat de matériel ; chaque action resserre les liens des jeunes adhérents.



C'est grâce à leur motivation et leur énergie qu'en avril dernier, ils ont pu partir au Portel : 3 jours de char à voile, randonnées, course d'orientation et visite de Nausicaa !

Et la suite ? Pour Juillet 2024, ils ont pour projet un mini-séjour dans les Ardennes belges.

L'association voit la liste de ses adhérents s'accroître et se fidéliser.

Les ados répondent toujours présents à chaque sollicitation et se rendent disponibles pour la vie du village.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur cette junior-association et son animateur Quentin qui a su fédérer et inculquer les valeurs d'entraide et d'altruisme au sein du groupe.

Le Temps Ados, c'est aussi des moments d'échange et de détente pendant des soirées jeux (de société, de rôle etc.).

Les jeunes tissent des liens forts à travers chacune de leurs expériences, et selon eux « ce n'est que le début ! ».

Le Temps Ados c'est le vendredi soir jusqu'à 22h... Mais bien souvent, ils jouent les prolongations jusqu'à 23h !
Venez rejoindre cette asso où il fait bon vivre ensemble ! (Facebook Temps Ados Gommegnies)



Célestin Hennion revient à Gommegnies



Inauguration du 20 septembre 2023

Depuis quelques années, l'Amicale des Cadres de la Police Nationale et de la Sécurité Intérieure (ACPNSI) rend hommage au Père fondateur de la Police moderne, Célestin Hennion.

Une stèle de retour

Le 20 septembre dernier, la municipalité a souhaité rendre à cet ancien Maire du village, la place qui lui revenait sur le pignon de la mairie.

Un premier buste avait été inauguré en 1923. Celui-ci fut réquisitionné et déboulonné en 1941 durant la Seconde Guerre Mondiale par les allemands pour en faire des pièces d'armement.

Il ne restera alors, durant plusieurs décennies; qu'une plaque en marbre en hommage à cette personnalité locale.

Deux ans d'hommages

La pose du nouveau buste annonce deux années de célébration pour Célestin Hennion avec tout d'abord le lancement du nouveau projet des Avesnoiseries.

L'association de la région débarque à Gommegnies afin de mettre en place un projet théâtre sur le thème des Brigades du Tigre (dont C. Hennion fut le créateur) qui se jouera en juillet 2024 pour deux week-ends de représentations.

L'année suivante, un documentaire sera tourné sous l'égide de l'ACPNSI, pour terminer par l'assemblée générale extraordinaire de l'amicale à Gommegnies pour ses 120 ans.



Un pari fou

C'est durant l'assemblée générale de l'ACPNSI, au détour d'une discussion que l'idée de rendre à Célestin Hennion une stèle «digne de ce nom» est venue.

En juin dernier, le Maire Benoît Guiost contacte alors François Dufour, artiste bien connu du territoire, pour lui demander de réaliser un nouveau buste.

C'est ainsi qu'une course contre la montre se lance, car tout doit être terminé pour le 20 septembre, date anniversaire de la création de l'Amicale et journée d'hommage à Célestin Hennion

Frédéric Oden, tailleur de pierres à Bellignies est contacté pour réaliser la stèle gravée qui accueillera la statue de l'ancien Préfet de Police. Artisan local, Frédéric Oden a travaillé la pierre bleue de la plus belle des façons

Quant aux agents techniques, ils ont été en charge de repeindre le mur du pignon de la mairie et fleurir le parterre au sol pour mettre en valeur le résultat final.

Le projet aura donné des sueurs froides à tous afin de respecter les courts délais de ce projet qui se finalisa d'ailleurs in-extremis ; le tout ayant été terminé avec, à peine, une heure d'avance sur la cérémonie.

Mais grâce à la belle coopération de tous, le résultat répond à toutes les attentes !



- Le pignon de la mairie



Le pignon de la mairie qui avait bien besoin d'un coup de rafraîchissement, a été restauré par les employés municipaux qui ont nettoyé, restauré le mur lorsque cela était nécessaire et l'ont remis en peinture.

Maxime Honoré, adjoint aux travaux, accompagné par Monsieur le Maire ont posé le blason de Gommegnies sur le mur de la mairie.

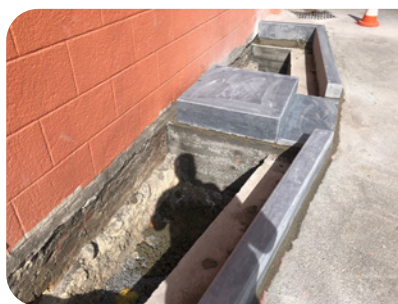
Les équipes techniques ont juste eu le temps de planter les fleurs et de donner un coup de propre avant l'arrivée des premiers invités.

- Le buste



L'artiste François Dufour a d'abord travaillé sur une statuette afin de représenter au mieux ce grand représentant de l'état. C'est sur la base de cette épreuve que le sculpteur a ensuite travaillé la sculpture définitive qui a subi de nombreuses cuissons afin d'affiner les couleurs de son émail définitif. Représenté avec sa tenue de préfet de police, arborant ses différentes décorations comme la légion d'honneur ou ses médailles militaires, Célestin Hennion est ainsi représenté regardant son compagnon de vie sur la Place du Général de Gaulle: le poilu de 14-18.

- La stèle



Le sculpteur local Frédéric Oden a travaillé la pierre bleue de la plus belle des façons pour venir sublimer le buste de Célestin Hennion. Entre les soubassements, la stèle et l'encadrement, les équipes de l'artiste ont eu des sueurs froides afin de livrer en temps et en heure le projet commandé par la municipalité.

L'ACPNSI, Mécén@22 et Thésée participent à la stèle

L'amicale des Cadres de la Police Nationale et de la Sécurité Intérieure a participé à l'édification de la stèle à hauteur de 1000 € et de 500 € par l'intermédiaire de son fond de dotation Mécén@22 qui aide les policiers-auteurs à publier leurs ouvrages.

Une autre association, Thésée, qui promeut les valeurs de la République et de la laïcité et qui travaille sur les relations Police - Population a fait don de 500 €.

Merci à eux pour ces efforts.



Village théâtre

LE TIGRE & LA LICORNE

Une enquête de Célestin Hennion



EVENEMENT

5-6-7 ET

12-13-14 JUILLET 2024

LE PRINCIPE

Le projet " VILLAGE THÉÂTRE " consiste à créer et réaliser un spectacle théâtral vivant sous forme d'un parcours de plusieurs scènes qui se joueront dans différents lieux du village.

Le spectateur se déplacera de lieu en lieu pour suivre les scènes théâtrales et participer à l'enquête...

LE LIEU

GOMMEGNIES - Place du Général de Gaulle

LES DATES

Les 5-6-7 et 12-13-14 JUILLET 2024

LE SYNOPSIS

Gommegnies. 1908. Château de Carnoy, maison natale de Célestin HENNION.

Un lundi soir, une soirée de spiritisme (très en vogue à l'époque) en présence de quelques convives est organisée au château.

Présent mais sceptique, Célestin HENNION, directeur de la Sûreté générale se prête au jeu.

Monsieur le curé quitte soudainement la pièce.

On le retrouve alors mort, devant le château, un symbole gravé sur le front : UNE LICORNE !

Aussitôt, l'histoire se propage dans toute la commune, entre rumeurs de sorcellerie et vent de panique !

LE PUBLIC OU LES BRIGADES DU TIGRE

Célestin décide de faire intervenir ses Brigades du Tigre sur Gommegnies, à savoir... LE PUBLIC !

Il leur sera demandé d'enquêter et de répondre à ces 3 questions :

QUI A TUE ?
POURQUOI ?
COMMENT ?

Mais la semaine sera pleine de surprises... meurtrières !
Démarré alors une nouvelle enquête de Célestin HENNION...

LE TIGRE ET LA LICORNE !

BULLETIN D'INSCRIPTION

à remplir et à nous remettre en précisant pour les comédiens volontaires vos choix de jour d'atelier théâtre et horaires :

- 18h-20h ou 20h-22h

- JEUDI à AVESNES
ou
VENDREDI à GOMMEGNIES

Vous pouvez vous inscrire et inviter famille et amis jusqu'au 1er trimestre 2024

Nous comptons sur votre engagement à assister aux répétitions.

Cochez les cases correspondantes (*) Vous pouvez également vous inscrire en scannant le QR code ci contre ou en téléchargeant le formulaire sur le site des Avesnoiseries

(www.lesavesnoiseries.fr).



LES AUTRES ATELIERS

Un spectacle, ce n'est pas seulement des comédiens mais toute une équipe polyvalente !

Vous pouvez donc vous inscrire au spectacle sur les activités suivantes :

- « COUTURE, COSTUMES,
- « CREATIONS DE DECORS, ACCESSOIRES, TECHNIQUES,
- « GUIDES COMEDIENS (gérer les arrivées du public),
- « BILLETTERIE,
- « COMMUNICATION (flyer, affiches, médias, etc.),
- « SECURITE, PARKING,
- « RESTAURATION, BUVETTE,
- « VOITURES ANCIENNES,
- « ANIMATIONS DES SOIREES OU DURANT LE SPECTACLE (ex : artisanat, expositions, etc.)
- « RECHERCHE DE FONDS, FINANCEMENTS, BUDGET...





Retour en images

Cette année 2023 aura été riche de festivités en tout genre.

Le ton était donné dès la cérémonie des vœux de la municipalité que nous avons souhaitée festive et conviviale.

Au programme, souvenez-vous : foodtruck, bar à cocktails et le fameux soundtrack du duo Johnny & Wallace, très connu dans la région.

S'en sont suivis les traditionnels rendez-vous notamment proposés par les associations du village : Saint Patrick, chasse aux oeufs, soirée cabaret...

Culture, fêtes, concerts, ducasses... les animations ne manquent pas !





8 Mai - Commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale



POP'N CORNE

Le festival de musique de Gommegnies a désormais un nom et un logo !

La deuxième édition du Pop'N Corne s'est déroulée fin mai sur la place de Carnoy.

Vous étiez nombreux à partager ce week-end musical et ensoleillé avec nous.

Cover Téléphone ou Indochine, groupes gommegnions, pop, rock, chanson française, DJ, la programmation éclectique de cette année a rencontré un succès encourageant et prometteur pour l'avenir !





Foire de la licorne



Festivités du 14 juillet et du 15 août



REMISE DU DRAPEAU AUX ANCIENS COMBATTANTS





GOMM'CUP 2023 !

En lien avec la ducasse de Carnoy, les compétiteurs ont dévalé la rue d'en Haut pour la deuxième édition de la Gomm'cup !



20 Septembre Hommage à Célestin Hennion



REPAS DES AÎNES

Le repas des aînés est une tradition bien ancrée dans le village !

Si la crise sanitaire de ces dernières années avait impacté son organisation, elle n'a en rien entâché la volonté de l'équipe municipale et l'enthousiasme des aînés de la commune.

Cette journée marque la richesse et l'amusement de ces instants passés ensemble.



Foulées de la Licorne

Les foulées de la licorne ont été une franche réussite avec pas loin de 250 participants.

Cette année, en partenariat avec le CCAS, le comité de la Foire a mis en place une marche bleue pour soutenir nos aînés.



Soirée Quizz APE



Remise des médailles
Harmonie La Licorne



Actions du CCAS au profit des aînés

Distribution des pommes de terre et du colis des aînés en novembre !



Soirée de lancement des Avesnoiseries

Lancement des avesnoiseries, présentation et inscriptions sur le projet qui accompagnera les journées gommegnionnes début juillet !



Marché de Noël de l'APE Passage du Père Noël dans les écoles

La municipalité a offert aux enfants le passage du Père Noël avant le Marché de Noël organisé par l'Association des Parents d'élèves. Ce fut l'occasion pour l'école de musique municipale de se produire pour la première fois !



CARTE D'IDENTITÉ - PASSEPORT

Le service CNI/Passeport a traité plus de 5 500 demandes l'an dernier. Les cartes d'identité délivrées par nos services sont de nouvelle génération, celles-ci sont donc valables dix ans.
Les passeports sont valables 5 ans pour les mineurs et 10 ans pour les majeurs.



L'extension de validité pour les CNI biométriques de première génération est valable sur l'ensemble du territoire national, si vous vous rendez fréquemment à l'étranger, n'oubliez pas de refaire votre carte d'identité.

ETAPE 1

Rendez-vous sur le site de l'ANTS et préremplissez votre dossier
<https://ants.gouv.fr>

ETAPE 2

Imprimez votre dossier et préparez votre plaquette de photos
(ne les découpez pas, une pince spéciale sera utilisée en mairie)

ETAPE 3

Prenez rendez-vous en mairie pour finaliser votre dossier
exclusivement sur www.gommegnies.fr

ETAPE 4

Rassemblez l'ensemble des documents (originaux) qui devront être présentés en mairie pour l'enregistrement de votre dossier

Sophie vous accueillera avec plaisir chaque
après-midi du lundi au vendredi
et le samedi matin.

Renseignements au 03 27 49 91 78
ou www.gommegnies.fr



La commune de Gommegnies a été labellisée

TERRE DE JEUX 2024

En lien avec les jeux olympiques et paralympiques, la commune et ses services ainsi que les associations volontaires animeront votre année sur le thème des jeux olympiques.



Dès le 1^{er} juillet 2024

Phase
test de
6
mois

La TOEMi

Taxe d'Enlèvement des Ordures
Ménagères incitative

La tarification incitative s'adapte aux efforts
de tri, grâce à elle, **je peux agir sur ma
facture !**



Désormais, la taxe est en partie
calculée sur le nombre de
levées de votre bac d'ordures
ménagères. Elle permet de
maîtriser notre production de
déchets afin de diminuer le
tonnage des ordures ménagères
et des encombrants.

(le poids n'est pas pris en compte)



La taxe ne se base plus
seulement sur la surface du
domicile mais aussi sur le
volume des ordures ménagères
produit.

Votre taxe sera composée

d'une part fixe



basée sur le
foncier bâti



d'une part variable



12
levées
minimum
/an

basée sur le nombre
de levées du bac à
ordures ménagères



PART VARIABLE

30%

- Charges liées au traitement
des ordures ménagères
- Calculée en fonction de
la production de déchets
du foyer

PART FIXE

70%

- Charges fixes de services
(collecte, tri, déchetteries)
- Basée sur le foncier bâti

Vous êtes acteur de votre taxe



Collecte incitative



Un bac pucé pour
comptabiliser

Dès 2025, chaque
levée du bac d'ordures
ménagères est
comptabilisée.



Facturation en 2026



La collecte évolue !

Foire aux questions

C'est le poids de ma poubelle qui est pris en compte pour la facturation ?

Non. Seul le nombre de levées du conteneur ordures ménagères entre en compte dans le calcul de la part variable de la TEOMi.

Si je n'habite pas ma maison, je ne paierai rien ?

Si. Seule la part fixe de la TEOMi, calculée sur la base du foncier bâti, sera facturée, ainsi que les 12 levées minimales.

Si je ne sors jamais ma poubelle des ordures ménagères, je ne paierai rien ?

Si. La part fixe de la TEOMi, calculée sur la base du foncier bâti, sera facturée, ainsi que, pour la part variable, un prix plancher correspondant au coût de 12 levées.

Si je suis locataire, vais-je payer la TEOMi ?

C'est le propriétaire de votre logement qui reçoit la taxe foncière sur laquelle figurera la TEOMi. C'est donc lui qui la paiera. Libre à lui, comme aujourd'hui, d'en répartir le montant dans les charges locatives.

Je suis locataire dans un immeuble équipé de conteneurs collectifs, comment se calculera la part variable ?

Pour les conteneurs collectifs, la part variable de la TEOMi sera calculée en fonction du nombre de levées et répartie entre les propriétaires. Ces derniers pourront alors la reporter sur les charges locatives.

Je suis exonéré(e) de taxe foncière, dois-je payer la TEOMi ?

Oui. Même dans le cas d'une exonération de taxe foncière, la TEOMi s'applique

À partir de quand dois-je davantage prêter attention à ma gestion des déchets ?

Dès maintenant. L'enregistrement des levées commence dès le 1er juillet 2024. Continuer ses efforts ou commencer à faire attention dès maintenant contribuera à préserver l'environnement et le plus tôt sera le mieux !

Les bacs sont-ils tous les 2 facturés ?

Non. Seul le bac ordures ménagères (bac gris) est comptabilisé et fait l'objet d'une facturation. Le bac jaune n'est pas facturé.

Si le bac jaune n'est pas facturé, pourquoi dispose-t-il d'une puce ?

La puce permet de collecter la fréquence de passage et connaître les évolutions du tri dans les foyers. Elle permet aussi d'identifier les erreurs de tri et d'adapter le volume des bacs.

Si je suis facturé à la levée, autant demander un grand bac ?

Vous pouvez demander un bac plus grand. Cependant, plus le bac est grand, plus la levée est chère. Il n'y a donc pas d'intérêt à disposer d'un bac plus grand si vous n'en avez pas besoin.

Pouvons-nous avoir accès à ce contrôle de cette nouvelle taxe en direct via un site internet ou une application ?

Un simulateur sera en ligne dès le lancement de la phase test sur la TEOMi, en juillet 2024, sur notre site internet.

Si le bac jaune n'est pas facturé, pourquoi dispose-t-il d'une puce ?

La puce permet de collecter la fréquence de passage et connaître les évolutions du tri dans les foyers. Elle permet aussi d'identifier les erreurs de tri et d'adapter le volume des bacs.

Si je suis facturé à la levée, autant demander un grand bac ?

Vous pouvez demander un bac plus grand. Cependant, plus le bac est grand, plus la levée est chère. Il n'y a donc pas d'intérêt à disposer d'un bac plus grand si vous n'en avez pas besoin.

Pouvons-nous avoir accès à ce contrôle de cette nouvelle taxe en direct via un site internet ou une application ?

Un simulateur sera en ligne dès le lancement de la phase test sur la TEOMi, en juillet 2024, sur notre site internet.

Et si un inconnu jette ses déchets dans ma poubelle ?

Pour répondre à cette inquiétude, la Communauté de Communes a choisi d'appliquer le comptage des ordures ménagères résiduelles (hors tri sélectif) sur le nombre de sorties des bacs et non sur leur poids.

Le principe de la TEOM incitative calculée en fonction des levées des bacs gris est fait pour inciter les usagers à sortir leur conteneur uniquement lorsqu'il est plein.

En clair, cela veut dire que quel que soit le contenu du bac, un bac présenté à la collecte comptera pour une levée.

L'essentiel est de moins sortir ses ordures ménagères en présentant un bac gris plein et en orientant la plus grande part de vos déchets vers d'autres destinations : tri, compostage, déchèteries...

On a volé mon bac, vais-je payer pour celui qui l'utilise dorénavant ?

Non. Les bacs sont équipés d'une puce. Dans le cas d'un vol, la puce est désactivée dès le signalement à la Communauté de communes et le conteneur ne sera plus levé lors de la collecte.

Mes poubelles se salissent avec le temps, dois-je appeler la Communauté de communes ?

Non. Le lavage, la désinfection et le maintien en bon état sont à la charge de l'usager. Le prestataire de collecte peut refuser la collecte en cas de conteneur en mauvais état.

Dois-je mettre les emballages en vrac dans le conteneur jaune ?

Oui. Pour faciliter le tri, il est demandé de ne pas mettre de sac.

Je suis assistante maternelle, je produis beaucoup de déchets. Comment vais-je faire ?

Pour des cas spécifiques comme le vôtre, vous pouvez nous contacter pour que l'on puisse adapter les poubelles à votre activité, mais votre part incitative correspondra nécessairement à la quantité de déchets produits. Pour limiter l'impact financier de votre activité professionnelle sur votre contribution, la loi vous autorise à facturer aux parents les charges occasionnées par les déchets.

Les dépôts sauvages ne vont-ils pas être accentués ?

Les collectivités ayant déjà fait l'expérimentation de ce système constatent une certaine augmentation des dépôts sauvages au début de l'opération, mais ce phénomène s'estompe après quelques mois, et si nécessaire après sanction.

Je ne peux pas rentrer mon bac, il reste constamment sur le trottoir. Comment indiquer quand je souhaite qu'il soit collecté ou non ?

Pour que votre bac soit collecté, il convient d'orienter les poignées du bac côté route. A l'inverse, si vous ne souhaitez pas qu'il soit collecté, les poignées doivent être orientées côté maison.

Suis-je obligé(e) de sortir mon bac d'ordures ménagères à chaque collecte ?

Non. Le bac doit être sorti uniquement lorsqu'il est plein, car rempli à moitié ou plein, c'est une levée qui sera comptabilisée.

Puis-je demander à changer la taille de mon conteneur si ma famille s'agrandit ?

Oui. En cas de changement du nombre d'habitants dans le foyer, il faut le signaler à la Communauté de communes qui se chargera de remplacer le conteneur existant si besoin.

J'ai entendu dire que le rythme des tournées de collecte allait changer, est-ce vrai ?

Oui. Le rythme des tournées continuera d'être d'une levée par semaine pour le conteneur gris, mais il sera d'une tournée tous les quinze jours pour le bac jaune à partir du 1er juillet 2024.

Quand vais-je voir le changement de tarification sur mon avis de taxe foncière ?

La tarification réelle sera effective sur la taxe foncière en 2026. Le prix facturé sera basé sur les levées réelles de 2025.

Dans quels cas, dois-je contacter la Communauté de communes ?

Déménagement,
Changement de volume des conteneurs,
Vol de conteneur,
Casse de conteneur.

Renseignements et demandes complémentaires auprès des services de la Communauté de Communes du Pays de Mormal ou de la société Contenmur au 03 74 47 15 59 ou par mail mormal.contenmur@gmail.com



Le verre en point d'apport volontaire



Dès le 1^{er} janvier 2024

Je **dépose mon verre** dans le point d'apport **volontaire** le plus proche dès que la benne est installée.



INTERDIT
vaisselle, faïence, vitre, ampoule



Place de la Gare
Rue de la gare



Place du Presbytère
Rue du Centre



Parking de l'école
Jacques Brel



Camping Le Fromentel
Route du Quesnoy



Cimetière - Rue de la Gare



118 Rue Grand Sart



Arrêt Croix de bois
Rue de la Gare



Place de Carnoy
Rue Crombion



Rue Célestin Hennion
Entreprise Eurofour



Rue du Sarloton





AGENDA 2024

17 Février 2024

Carnaval du périscolaire

Petits et grands enfants gommegnions sont invités à défiler dans les rues du village guidés par le géant du village : la Licorne. Animé par le service Périscolaire et le Temps Ados, venez profiter d'une promenade familiale au départ de la place du Général de Gaulle. Le défilé sera suivi d'une boum dans la salle des fêtes

02 Mars 2024

Soirée choucroute - Association des familles

Soirée choucroute organisée dans la salle des fêtes par l'association des familles. Ouverture des portes dès 19h30. Réservation avant le 25 février auprès des membres de l'association dans la limite des places disponibles. Possibilité de parts à emporter.

16 Mars 2024

Soirée Saint Patrick - Sauvons notre Patrimoine

Fêtons ensemble la Saint Patrick, patron de l'Irlande, dès 20h dans la salle des fêtes. Soirée animée par Queimada et Lodan Trio. Entrée 5€ gratuite pour les -16 ans. Buvette et petite restauration sur place, pas besoin de réserver. Soirée au profit de l'association Sauvons notre patrimoine

07 Avril 2024

Chasse à l'oeuf - APE

L'association des Parents d'élèves donne rendez-vous aux petits gommegnions, pour chasser les oeufs laissés par Madame la Cloche dans l'un des espaces verts de la commune ! Plus de renseignements auprès de l'association et dans les écoles

26 au 29 Avril 2024

Ducasse de Printemps - Accueil des nouveaux arrivants

Cette année encore, les manèges reprendront possession de la place du Général de Gaulle. En complément, la municipalité organisera des animations tout au long du week-end, restez attentifs ! Les nouveaux arrivants sont invités à se faire connaître en mairie.



04 Mai 2024

Match des conteurs Électriques

Les conteurs électriques sont une compagnie d'improvisation théâtrale qui propose des cours d'apprentissage à l'improvisation ouverts à tous. Ils se produisent en battle plusieurs fois par an et rencontrent d'autres équipes. Réservation conseillée !

08 Mai 2024

Commémoration de l'armistice de la Seconde Guerre Mondiale

Dépôt de gerbe aux monuments aux morts. Jour de commémoration, de mémoire et de décoration; ce jour, marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale, reste un rendez-vous où petits et grands célèbrent la paix dans le respect et le partage.

18 Mai 2024

Plateaux jeunes -USGC

Nos jeunes footbaleurs affronteront une dizaine d'équipes du secteur lors d'une journée conviviale et de plaisir au stade municipal.

25 et 26 Mai 2024

Festival Pop'n corn- Municipalité

Retour du festival de musique Gommegnion sur la place de Carnoy. Rendez-vous chaque après-midi et soirée pour profiter d'un moment de partage intergénérationnel.

Programmation complète sur le site de la mairie

02 Juin 2024

Parcours du Cœur - ADF

L'association des familles, avec d'autres associations, organise une marche pour la bonne cause ! Départ sur la place du Général de Gaulle.

09 Juin 2024

Foire de la Licorne - Comité des Fêtes et de la Foire

Traditionnel événement de la commune, la Foire de la Licorne vous accueillera avec ses animations et ses 2 km de brocante et de braderie. Inscriptions en mairie.

09 Juin 2024

Elections Européennes

Journée d'éllection. Rendez-vous dans la salle des sports, pour les deux bureaux de vote de la commune.

15 et 16 Juin 2024

Tournoi Roger Brasseur - USGC

Les équipes de l'Union Sportive de Gommegnies-Carnoy rencontreront les clubs voisins dans différentes catégories. L'occasion de passer deux journées familiales et conviviales autour des valeurs du sport.

21 Juin 2024

Fête de la musique

Plusieurs concerts vous seront proposés sur la place du Général de Gaulle dont un concert de l'école de musique municipale.

22 Juin 2024

Fête des écoles

Les enfants du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry fêteront la fin d'année en passant un bon moment de partage entourés de leur famille et de l'équipe enseignante. L'Association des Parents d'Élèves animera la journée, en plus, des spectacles des enfants !

05-06-07 Juillet 2024

12-13-14 Juillet 2024

Le Tigre et la Licorne - Spectacle des Avesnoiseries

L'association des Avesnoiseries prendra possession du centre du village pour un village théâtre. Cela consistera à créer et réaliser un spectacle théâtral vivant sous forme d'un parcours de plusieurs scènes qui se joueront dans différents lieux du centre bourg.

Le spectateur se déplacera de lieu en lieu pour suivre les scènes théâtrales et participer à l'enquête...

14 Juillet 2024

Festivités de la fête nationale

Comme chaque année, la municipalité organise une retraite aux flambeaux accompagnée de la Licorne et d'une troupe de musique afin de déambuler de la place au stade municipal où un spectacle pyrotechnique sera produit !



15 au 19 Août 2024**Ducasse du 15 août - Municipalité**

Comme chaque année, nos amis forains viendront animer le centre bourg pour le week-end de l'Assomption. Une procession mariale est organisée le 15 août matin au départ de la chapelle du Triez.

17 Août 2024**Brocante semi-nocturne - Comité des Fêtes et de la Foire**

Brocante organisée dans l'hypercentre de la commune, elle débute aux alentours de 16h pour se terminer vers 00h. Bulletin d'inscription à déposer en mairie - 03 27 49 91 78

07 et 08 Septembre 2024**Ducasse de Carnoy - Comité des Sports et Loisirs**

Ducasse du hameau de Carnoy, organisée par le Comité des Sports et Loisirs. Au programme: Choucroute party, bal à sabots, manèges et animations diverses.

Inscriptions au repas auprès de Monique Cauchy 03 27 42 07 75

08 Septembre 2024**Gomm'cup - Comité des Sports et Loisirs**

Durant la ducasse de Carnoy, le Comité des Sports et loisirs en partenariat avec la municipalité organise la Gomm'cup, course de caisses à savons dans la rue d'en Haut ! N'hésitez pas à en fabriquer une et venez vous confronter à la descente ! Ambiance et spectacle assurés !

Renseignements auprès de Nicolas Broche 06 13 15 22 90

20 Septembre 2024**Hommage à Célestin Hennion**

Comme chaque année, l'Amicale de la Police Nationale et de la Sécurité Intérieure rendra hommage à son père fondateur, illustre personnage de la commune: Célestin Hennion. Dépôt de gerbe devant son buste et au cimetière.

21 Septembre 2024**Bourse aux vêtements - Associations des Familles**

L'association des familles organise une bourse aux vêtements dans la salle des fêtes. Inscriptions et renseignements auprès des membres de l'association.

22 Septembre 2024**Journée du patrimoine - Municipalité**

Il vous sera possible de partir à la découverte du patrimoine du village à travers une marche à énigmes et anecdotes. A partir d'un plan, partez à la conquête de l'histoire du village aussi bien celle des pierres que des habitants. Une façon de découvrir la grande histoire mais aussi les petites histoires qui se cachent dans les rues du village. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 22 septembre à 10 h sur la place du Général de Gaulle.

30 Septembre au 13 Octobre 2024**Quinzaine Bleue - Municipalité**

La quinzaine bleue a pour but de réunir les retraités mais aussi les associations sportives et toutes les forces vives du territoire pour célébrer la contribution des retraités à la vie économique, culturelle.

Différentes activités vous seront proposées au niveau communal mais aussi de la CCPM. Rendez-vous sur le site de la commune pour retrouver le programme complet !

11 Octobre 2024**Soirée Quizz - APE**

Événement devenu au fil du temps incontournable, le quizz de l'APE vous transportera dans vos connaissances sur des thèmes divers. Une garderie pour les enfants est assurée par le Temps Ados.

13 Octobre 2024**Foulées de la Licorne - Comité des Fêtes et de la Foire.**

Course sur route proposant deux distances: 5 et 10 km. Départ du parvis du groupe scolaire Saint Exupéry à 10h. Inscription en amont sur le site chronolap ou sur place.

Renseignements auprès du comité de Foire.

26 Octobre 2024**Concert d'Automne - Harmonie La Licorne**

L'harmonie La Licorne vous emmènera en voyage pour son concert d'automne dans la salle des fêtes.



27 Octobre 2024

Repas des aînés - CCAS

Comme l'an dernier, les bénévoles du CCAS ainsi que la municipalité vous accueilleront dans la salle des sports pour un repas cabaret mené d'une main de maître par Bruno Djarane. Inscriptions auprès de la Mairie au 03 27 49 91 78.

01 Novembre 2024

Halloween - Temps Ados

Rendez-vous dans la salle des fêtes, lors du marché étendu afin de vous confronter aux petits monstres du Temps Ados. Venez de 18h à 22h, affronter l'escape game concocté par les équipes de la Junior association et leur maison hantée. Une occasion de se faire des frayeurs tout en se réconfortant avec les bons produits des commerçants du marché !

02 Novembre 2024

Bourse aux jouets - Sauvons Notre Patrimoine

Bourse aux jouets et matériel de puériculture. Vente dans la salle des sports. Places limitées, réservation auprès des membres de l'association. 5 € la table. Installation dès 9h, portes ouvertes de 9h30 à 18h.

11 Novembre 2024

Commémoration de l'armistice de la Première

Guerre Mondiale

Nous commémorons en plus des victimes de la Première Guerre Mondiale, toutes les victimes de guerre, tombées pour la France. Messe en l'église de Gommegnies suivie d'un dépôt de gerbe aux monuments aux morts. Pensez à arborer le bleuet de France !

11 Novembre 2024

Couscous - UNC

La section Gommegnionne de l'UNC organise son couscous, renseignements auprès des membres de la section au 06 42 00 82 82 ou en vous rendant au café du centre.

16 Novembre 2024

Dictée Gommegnionne - Comité des Fêtes et de la Foire.

Tous les amoureux de la langue française sont cordialement invités à participer à la Dictée. Le texte sera écrit et lu par Christian Lelièvre. Rendez-vous à 14h30 à la salle de la Gare. Inscription en mairie au 03 27 49 91 78



22 Novembre 2024

Match des conteurs Électriques

Les conteurs électriques sont une compagnie d'improvisation théâtrale qui propose des cours d'apprentissage à l'improvisation ouverts à tous. Ils se produisent en battle plusieurs fois par an et rencontrent d'autres équipes. Réservation conseillée !

24 Novembre 2024

Fête de Sainte Cécile - Harmonie La licorne et

Chorale Cœurs en Chœur

Les mélomanes gommegnions célèbrent leur Sainte Patronne, en lui rendant hommage lors d'une messe où l'Harmonie La Licorne et la chorale Cœurs en Chœurs accompagneront les prières. L'harmonie La Licorne remettra les médailles des musiciens méritants.

30 Novembre et 01 décembre 2024

Téléthon

Le Téléthon Gommegnion fera son retour en cette année 2024. Autour de la municipalité, différentes associations viendront se greffer pour vous proposer un week-end haut en couleur et en solidarité. Plus d'informations rapidement.

06 - 07 Décembre 2024

Distribution des sapins de Noël - APE

Comme chaque année, l'Association des Parents d'Élèves distribuera les sapins de Noël aux habitants du village les ayant commandés. La distribution sera assurée en calèche avec Saint Nicolas. Réservations auprès des membres de l'APE avant le 09 Novembre.

14 Décembre 2024

Marché de Noël - APE

Cet événement prend de plus en plus d'ampleur, avec l'aide des bénévoles, le bureau de l'association rêve de grandeur et de féerie. Cette année, encore, ils vous emmèneront en voyage. Rendez-vous sur le parking du groupe scolaire Antoine de Saint Exupéry.

22 décembre 2024

Goûter des aînés - Association des familles

L'association des familles organise, comme chaque année, un goûter à destination des aînés de la commune qui permet de passer une après-midi sympathique avec les membres de l'association. Rendez-vous à la salle de la Gare.

ANNUAIRE DES

ASSOCIATIONS





LES AMIS DU RELAIS DE LA LICORNE
Présidente: Sabrina DELOFFRE
relaisdelalicornne@gmail.com - 06 13 48 62 67



ASSOCIATION DES RAQUETTISTES DE GOMMEGNIES (ARG)
Président: Hervé QUEMENER
arg.gommegnies@gmail.com - 06 30 11 21 21



FOULÉES DE LA LICORNE
Président: Jean PISSON
pissonjean@wanadoo.fr - 06 19 31 15 67



GOOD VIBES FITNESS SANTÉ
Président: Thierry DOUCET
goodvibesfitnesssante@gmail.com - 06 85 31 92 65



HANDBALL CLUB PAYS DE MORMAL
Président: William LEDOUX
handballclubpaysdemormal@yahoo.fr - 06 77 31 92 74



LA JOËLETTE SOLIDAIRE
Président: Dominique SOUFFLET
jolette.solidaire59144@gmail.com - 06 33 88 70 32



JUDO CLUB GOMMEGNIES
Président: Antoine CANONNE
judogommegnies@gmail.com - 06 98 28 91 61



LES RANDONNEURS DE LA LICORNE
Président: Bernard BOONE 06 85 08 11 03
bboone@orange.fr



TENNIS CLUB
Président: Sébastien LOUVRIER
sebastien.louvrier@wanadoo.fr - 06 60 59 91 11



USGC UNION SPORTIVE GOMMEGNIES-CARNOY
Président: Eric DRANCOURT
ericdrancourt@orange.fr - 06 13 27 02 40



LA SOCIÉTÉ DE CROSSE « LES AMIS RÉUNIS »
Président: Bernard DELCOURT
association.lesamisreunis59@gmail.com - 06 16 06 63 28



YOGA GOMMEGNIES
Présidente: Elodie CARION
elodie.carion@sfr.fr - 06 13 20 02 70



CŒURS EN CHOEUR
Présidente: Marie-Françoise LABOUREUR
coeursenchoeur23@gmail.com - 06 27 30 81 86



SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « LA LICORNE »
Président: Emmanuel DARDANNE
harmonie.lalicornne@gmail.com - 06 03 41 16 28



FESTI'NOTES
Présidente: Mireille MAROUSEZ
contact.festnotes59@gmail.com - 06 10 51 54 40



FRÈRES DE FEU
Président: Virgile DOUCET
freresdefeuprestation@gmail.com



ART

LES CONTEURS ÉLECTRIQUES

Président: Benoît SALANDRE

les.conteurs.electriques@gmail.com - 07 70 01 44 84

ART

SCRAP @ GOMM'

Présidente: Alexandra LERCH

alexandrallerch@outlook.fr - 06 14 67 35 46

ART

LES GRIBOUILL'ART

Présidente: Béatrice LANGUE beatrice.langue@gmail.com

Trésorière: Denise CHEVALIER 06 12 94 08 15

DIVERS

ASSOCIATION DES FAMILLES

Président: Philippe SAUNIER

philippe.saunier123@orange.fr

DIVERS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES APE

Président: David LOCQUENEUX

apegommegnies@gmail.com - 06 13 51 63 65

DIVERS

ASSOCIATION SABOTS ET CRINIÈRES

Président: Fabienne DARROUX

sabotsetcrinieres@gmail.com

DIVERS

BALL TRAP CLUB DU FROMENTEL

giovanni.palmiero@hotmail.fr - 03 27 49 86 77

DIVERS

LES CRINIÈRES DE MORMAL

Président: Bernard BLONDIAU

lescrinieresdemormal@sfr.fr - 06 80 34 87 04

DIVERS

COMITÉ DES SPORTS ET LOISIRS

Président: Bernard CAUCHY

cslcarnoy@gmail.com

DIVERS

COMITÉ DES FÊTES ET DE LA FOIRE

Président: Yvon BRUNELLE

licorne.gommegnies@orange.fr - 06 70 95 46 09

DIVERS

LA DICTÉE GOMMEGNIONNE

Président: Yvon BRUNELLE 06 70 95 46 09

DIVERS

D'RÔLES DE LICORNES

Présidente: Lorraine MERLOT

drolesdelicorne@gmail.com - 06 28 61 63 17

DIVERS

SAUVONS NOTRE PATRIMOINE

Présidente: Nathalie VILAIN 06 59 45 38 44

snp.gommegnies@gmail.com

DIVERS

SOCIÉTÉ DE LA CHASSE DES PROPRIÉTAIRES DE GOMMEGNIES

Président: Emmanuel DELEMASURE 06 37 21 16 99

DIVERS

UNC-UNCAFN ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : Patrice CUVELIER 07 70 34 34 34

DIVERS

ASSOCIATION SWEETY PETS

Président: Christine CANTO 06 99 43 16 23

associationsweetpets@gmail.com - 06 99 43 16 23

DIVERS

UNIS POUR AUGUSTIN

Président: Gilles LEFEBVRE

lefebvre.gilles0466@free.fr - 06 58 11 36 69



Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : **DP**

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : **DP**
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : **PC**

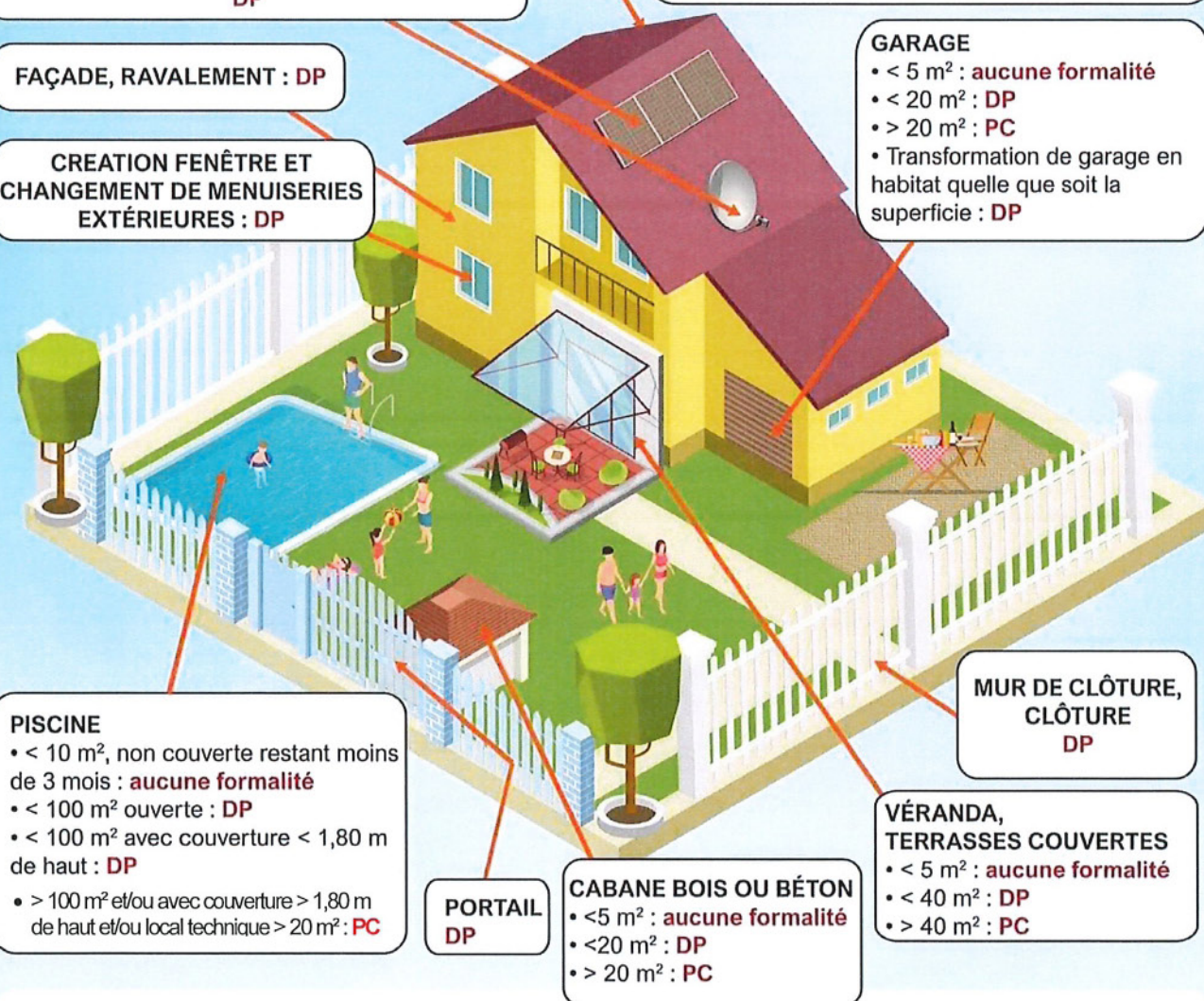
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : **DP**

FAÇADE, RAVALEMENT : **DP**

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : **DP**

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : **DP**
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**
- > 100 m² et/ou avec couverture > 1,80 m de haut et/ou local technique > 20 m² : **PC**

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE **DP**

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : **DP**
- > 40 m² : **PC**

PORTAIL **DP**

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : **DP**
- > 20 m² : **PC**

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur [Service-Public.fr](https://service-public.fr)

NUMÉROS UTILIS

ASSISTANTES MATERNELLES

BECK Séverine 03 59 76 36 89/06 21 85 80 86 - 73, rue du Sarloton

BERQUET Isabelle 03 27 49 81 08/06 46 51 37 96 - 580, rue du Cheval Blanc

COLMAIN-THOMAS Anne Sophie 07 49 28 40 47 - 690, rue de la gare

CRESPIN Karine 03 27 49 07 86/06 65 32 53 96 - 57, rue de la Cavée

LEFEBVRE Chantal 03 27 49 81 10 - 804, rue du Grand Sart

MALAQUIN Ludivine 07 81 20 12 81 - 746, rue du Dr Albert Fenez

MILHEM Vanessa 06 33 54 98 92 - 55, rue de la Fourcière

POIRETTE Sabine 03 27 26 78 19/06 15 03 12 29 - 519, rue du Cheval Blanc

REUMONT Claudine 03 59 76 37 56/06 19 11 32 23 - 618, rue du Sarloton

TAQUET Sandrine 07 77 30 63 39 - 641, Bois de Gommegnies

VANDENBORRE Christelle 06 49 16 84 32 - 1095, rue du Dr Albert Fenez



MÉDECINS

Dr LERQUET 03 27 77 31 51

Dr DUBEAUX-MINARELLI 03 27 25 37 96

MASSEURS-KINÉ

M. NAVEAU, M. NIEUVIARTS et
Mme MEENS-MEURANT 06 25 10 49 46 / 03 27 26 29 86

M. TANCHE 06 18 66 00 84

INFIRMIERS

M. NIEWRZEDA, Mme MARTHO,
Mme DEHON, Mme VERBEKE
06 15 11 86 34 / 03 27 42 20 96

M. DREMAUX 06 87 15 44 90 / 03 27 46 23 20

PODOLOGUE

Mme GILLOT-NECAILLE 06 08 82 88 41 / 03 27 46 69 92

OSTÉOPATHE

Mme FOURNIER 06 01 20 56 24

PHARMACIE

PHARMACIE DE L'AUNELLE 03 27 49 83 74

Servigardes 0 825 74 20 23 www.servigardes.fr

SOUTIEN-ÉCOUTE

Centre Médico-Psychologique Paul Monneret Le Quesnoy 03 27 69 32 56

Ecoute détresse violences : 3919

MAIRIE

Téléphone | 03 27 49 91 78

Courriel | contact.mairie@gommegnies.fr

Page internet | www.gommegnies.fr

Mes démarches en ligne | portail.berger-levrault.fr/gommegnies/accueil

Facebook | Mairie de Gommegnies

Horaires d'ouverture | Accueil du public
Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00

Accueil fermé les après-midis sauf sur rendez-vous donné par le secrétariat



ÉCOLES-PÉRISCOLAIRE

Ecole maternelle Jacques Brel | 533 rue de la Cavée - Téléphone | 03 27 49 95 06
Page internet | gommegnies-brel.etab.ac-lille.fr

Ecole primaire René Jouglet | 769 rue de la Gare - Téléphone | 03 27 23 03 90

Accueils de Loisirs périscolaires et extra scolaires (de 3 à 10 ans)
Téléphone | 03 27 23 03 92
Courriel | contact.periscolaire@gommegnies.fr
Facebook | Sej Gommegnies

BIBLIOTHÈQUE

Place du général de Gaulle 03 27 41 51 23

Ouverture :

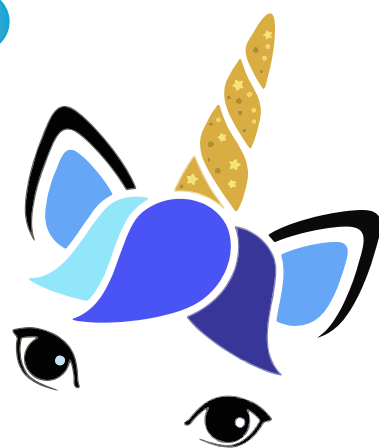
- Mercredi : 15h30 - 18h30
- Vendredi : 16h15 - 18h15
- Samedi : 9h00 - 12h00



ETATS CIVILS



Les nouveaux petits gommegnions



09/12/2022	Fiona DEMEURE
06/03/2023	Mathilde LEFEVRE
07/04/2023	Ania LASKOWKI
01/07/2023	Camila ANCEAU
18/09/2023	Lucie CLERFAYT
04/11/2023	Elisa CAPELLE
12/12/2023	Bertille HARBONNIER

04/01/2023	Clovis PETIT
01/02/2023	Célestin DUPONT GERIN
07/02/2023	Corentin ARBONNIER
24/02/2023	Nathan RUFFIN
20/04/2023	Marcus PLOYARD
25/04/2023	Arsène DUBEAUX
30/04/2023	Mathéo LIENARD HERRERO
05/12/2023	Justin DUVAL
17/12/2023	Esteban BOLDIN LE FUR
23/12/2023	Nino DUMELZ



Ils se sont dit oui !

États civils



Avril 2024

01 avril Lucie et Simon LEGROS POTIEZ
15 avril Laurine et Théo KWIATHOWSKI LEBOURG
29 avril Catherine et Rémy DANEL SEMAIL

Juin 2024

10 juin Marie-Christine et Yannick MARTINACHE DENIAUD
10 juin Olivia et Arnaud DELVAUX RASSCKAERT

Juillet 2024

22 juillet Céline et André BOUFFLERS FOURMARIER

Septembre 2024

09 septembre Julie et Raoult GOSSELIN JACQUART
16 septembre Hélène et Sébastien PORTIER VILLETTE
23 septembre Chloé et Thomas DUBOISSET FOSSÉ

Novembre 2024

04 novembre Camille et Rémy BRENEZ BLASSEL



Ils nous ont quittés

12/01/2023	Bernard MASSON	11/08/2023	Cécile RIBACOURT Veuve DEPOERS
30/01/2023	Marie Renée BAC	24/08/2023	Daniel DELSAUT
11/03/2023	Jean BEAUTRIX	26/08/2023	François DESMEDT
17/03/2023	Bernard LOINTIER	27/08/2023	Jean-Claude LIENARD
02/05/2023	Evelyne HUBERT Epouse BOUTEMY	05/09/2023	Paul FREHAUT
16/05/2023	Emilienne LOUVRIER Veuve HOUSSE	24/10/2023	Jean-Claude THERY
31/05/2023	Renée MATHIEU Veuve NICODEME	24/10/2023	João Paulo PEREIRA DE ARAUJO
20/06/2023	Mariane BETH Veuve BARAS	25/10/2023	Guy BOUTEMY
27/06/2023	Odette MAIRE Veuve GENAIN	09/11/2023	Marion LAUMET Epouse LERQUET
27/06/2023	Bruno FINET	12/12/2023	Corinne MOUILLARD Epouse COGEZ
08/08/2023	Michel QUEVY		



Informations pratiques

CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Le cadre de vie que nous offre notre village est synonyme de nombreux agréments. Il nous appartient de les cultiver dans le respect mutuel. Les règles qui encadrent ce que nous résumerons par le bien-vivre ensemble, doivent parfois être rappelées pour entretenir les liens de cordialité et de courtoisie nécessaires à la vie en société et à la tranquillité de chacun.

Les **travaux de jardinage** (tonte, élagage, tronçonnage, débroussaillage, taille de haie...) et tous travaux utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

Dimanches et jours fériés de 9h00 à 12h00.

Le **brûlage des déchets verts** est interdit : privilégiez la collecte en déchèterie ou à la benne dédiée à ces déchets.

Tout **dépôt sauvage d'ordures ou déchets verts** dans la nature ou sur la voie publique (rues, terrains, caches...) est strictement interdit et passible d'amendes.

Les **conteneurs d'ordures ménagères et de tri sélectif** sont à retirer de la voie publique et à rentrer chez leur propriétaire aussitôt le passage du véhicule de collecte.

La voie publique n'est un terrain de jeu pour personne : La sécurité est l'affaire des adultes et des mineurs dont ils sont responsables.

Le conseil municipal travaille activement à trouver des moyens pratiques comme l'installation de poubelles dans le village, des solutions de collecte améliorée des déchets pour les personnes à mobilité réduite, la création de terrains de jeux ou sportifs...

Dans cette attente, nous vous prions de respecter ces quelques règles communes et de bon sens pour contribuer à faire de Gommegnies-Carnoy, une commune du bien vivre ensemble.

Chaque propriétaire est **responsable de ses animaux**. Il doit répondre de leur comportement bruyant intempestif. Toutes les **déjections d'animaux de compagnie** sur le domaine public sont formellement interdites. Merci de nous aider à garder le village propre.

La **vitesse** est limitée à 50 km/h dans le village ou à 30 km/h dans certaines zones. Limitez votre vitesse au maximum, pensez aux piétons, cyclistes, enfants et animaux qui traversent les rues !

L'utilisation de **véhicules non homologués de type motocross sur la voie publique est strictement interdite**. Tout contrevenant s'expose à une amende de 1500 euros et à la confiscation du véhicule.

Le **tapage diurne** (nuisances sonores répétitives, intenses et/ou durant dans le temps, commises en journée entre 7h et 22h) et le **tapage nocturne** (tous bruits et nuisances sonores entre 22h et 7h) sont à proscrire.



Qu'est-ce qu'une maison de justice et de droit ?

Ce sont des établissements judiciaires de proximité. Elles exercent certaines missions judiciaires et concourent à la prévention de la délinquance. Le personnel des Maisons de Justice et du Droit vous accueille gratuitement pour toute question et problème de droit, vous informe et vous oriente dans vos démarches.

Pour trouver une solution amiable à de nombreux conflits, les conciliateurs interviennent gratuitement et en dehors de tout procès pour les litiges civils (commercial, professionnel, voisinage...).

Qui peut se rendre dans les Maisons de Justice et du Droit ?

Tout le monde est concerné. Quels que soient votre âge, votre sexe, votre nationalité, votre lieu de résidence et votre niveau de vie, vous devez pouvoir :

- Connaître vos droits, vos devoirs et vos obligations
- Bénéficier des services dans des lieux accessibles à tous
- Être conseillé par des professionnels
- Être aidé à accomplir les démarches
- Trouver le bon interlocuteur

Maison de Justice et du Droit, à Maubeuge (sur rendez-vous uniquement)

2, immeuble Albert Camus

Rue Marceline Desbordes Valmore

59600 Maubeuge

Tel. : 03 27 62 99 00

Email : mjd@amvs.fr ou mjd-maubeuge@justice.fr



Expression libre de l'opposition

[conformément à l'article 3 du règlement intérieur du conseil municipal voté à l'unanimité le 11 décembre 2020]

Belle année 2024 à toutes et tous

Ceci est l'espace maximal laissé à l'opposition par votre maire dans ce bulletin.

Fidèles à notre engagement envers vous, nous assurons une veille permanente des décisions municipales.

(Actuellement : bennes à verre, endettement de la commune, procès en cours avec le personnel municipal)

Les comptes rendus des conseils municipaux ne sont plus déposés sur le site de la commune depuis juillet 2023, vous les trouverez via le site Facebook de l'opposition :

Opposition Gommegniescarnoy

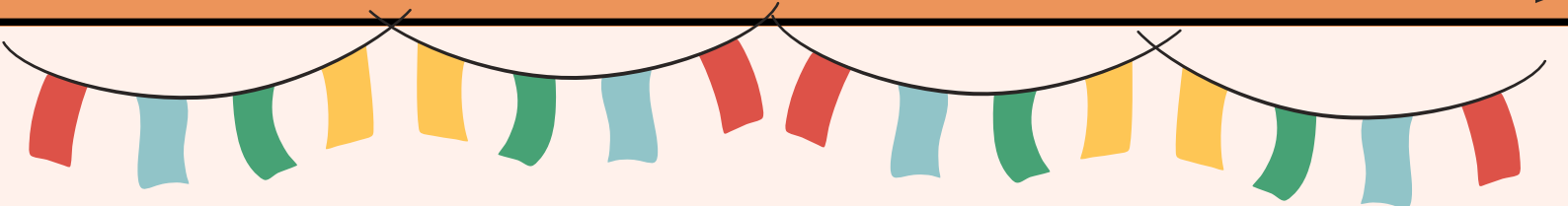
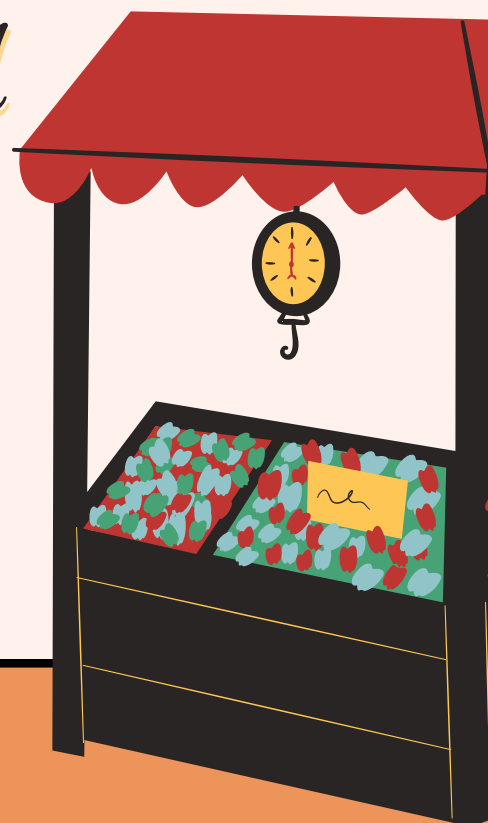
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61555237757810>



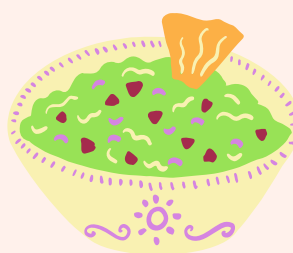
Marché étendu



PLACE DE GOMMEIGNIES
DE 17H À 20H



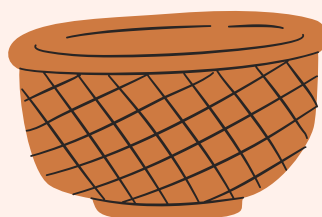
HIVER
5 JANVIER 2024
2 FEVRIER 2024
1 MARS 2024



PRINTEMPS
5 AVRIL 2024
3 MAI 2024
7 JUIN 2024



ETE
5 JUILLET 2024
2 AOÛT 2024
6 SEPTEMBRE 2024



AUTOMNE
4 OCTOBRE 2024
1 NOVEMBRE 2024
6 DECEMBRE 2024

Chaque premier vendredi du mois